



Témoignage pour un collègue licencié

Par **ginie81**, le **23/07/2010** à **21:26**

Bonjour,

Un de mes anciens collègues a été licencié abusivement, il a décidé de poursuivre l'entreprise au prud'homme.

J'ai quitté entre temps cette entreprise.

Il me demande de lui écrire un témoignage afin de l'aider dans sa démarche.

J'occupais un poste au sein des ressources humaines. J'ai démissionné en mauvais terme avec mon employeur.

Malgré le fait que je ne suis plus contractuellement liée à cette entreprise, je me demandais si le fait de témoigner en sa faveur et donc de révéler des informations sensibles est considéré comme une violation de la confidentialité?

Et si cette entreprise peut en retour m'attaquer pour x raison (diffamation, révélation d'information confidentielle),... ?

Je viens de retrouver un emploi stable et je suis tiraillée entre le fait de vouloir aider cette personne et la crainte de poursuites mal intentionnées de la part de mon ex employeur.

Merci de bien vouloir m'aider!

Par **joseph**, le **24/07/2010** à **12:09**

si vous témoignez votre patron vous licenciera

Par **Cornil**, le **24/07/2010 à 18:49**

Bonsoir "ginie81"

N'importe quoi! Tu ne cours aucun risque LEGAL à témoigner pour ton ex-collègue (bien sur il ne faut attester que de ce que tu sais) , n'étant plus dans l'entreprise.

Si les salariés ne se soutiennent pas entre eux (sans abuser) , où ira-t-on!

Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Ne répond plus du coup activement sur ce forum (vu les insutes non supprimées par l'adminsitrateur et les abus de certains "superviseurs "modifiant ou supprimant mes messages) surtout avec la mention "membre du club" ,qui lui a été imposée , mais estime de son devoir de répliquer à des réponses à son avis erronées ou "à côté de la plaque",ou à des messages qui lui semblent urgents et sans réponse.